



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 05 / 07 / 2024 à 23:42

Date de publication : mercredi 21 février 2024 à 08:24

Type : Dissolution par Transmission Universelle du Patrimoine (TUP)

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

ARKCOM, SASU au capital de 500€. **Siège social:** 115 Chemin de Pressin 69230 Saint-Genis-Laval. 918 421 769 RCS Lyon. Le 28/11/2023, l'associé unique, ARKINEA, SASU au capital de 13000€, représentée par Marc Jacquier, a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la société ARKCOM par application de l'article 1844-5 al.3 du Code Civil. Cette dissolution entraîne la transmission universelle de patrimoine de la société ARKCOM au profit de la société ARKINEA à l'issue du délai d'opposition qui est de 30 jours à compter de cette publication. Modification au RCS de Lyon.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/3dcbbae8-f80e-46dc-bcb3-8fd349b1a384-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 La Défense Cedex